



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour une coordination des États avec les acteurs locaux : L'ANVITA se mobilise pour les réfugié-es ukrainien·nes

L'invasion par la Russie de l'Ukraine provoque, depuis le début du conflit, des atteintes insupportables faites aux populations et aux territoires du pays. **L'urgence est là alors que les mouvements de population s'amplifient, plus de deux millions de réfugié-es déjà, notamment en Pologne mais aussi dans toute l'Europe, prête à accueillir.**

Dans ce contexte, **puisque c'est la nature et l'identité même de notre association d'élu·es, l'ANVITA se mobilise pour faciliter la coordination entre les services de l'État et les collectivités territoriales.** Et ce, notamment sur la question essentielle de l'hébergement.

Nous saluons, à cet égard, la décision historique de l'Union européenne qui a activé la directive relative à la protection temporaire, pour apporter une aide rapide, nous le souhaitons, à toutes les populations. **L'activation de cette directive démontre qu'une autre politique d'accueil est possible à l'échelle Européenne.**

C'est dans le même état d'esprit que la France a commencé à accueillir plus de 5 000 réfugié-es. **Il est toutefois impératif de penser l'accueil de manière inconditionnelle des personnes venues d'Ukraine** mais également des personnes en demande de protection dans nos pays.

**Nos collectivités membres de l'ANVITA, assureront, tout au long du conflit, leur rôle de mobilisation et de coordination, en lien avec les services de l'État, pour construire rapidement et efficacement les réponses locales aux besoins des populations réfugiées.** Dès cette semaine, la solidarité est au rendez-vous, quelle que soit sa forme, permettant aux citoyen·nes de donner, aux associations de se mobiliser, aux villes et territoires de s'engager dans un même élan.

Une première réunion de mobilisation de l'ANVITA s'est tenue permettant les échanges entre les villes, métropoles, départements et régions et le HCR France et la DIHAL. Au regard des besoins futurs d'hébergements, **les membres de l'ANVITA procèdent, pour beaucoup d'entre eux, à l'identification de logements disponibles** en lien avec les bailleurs, les associations, les internats, les concitoyen·nes, leur propre patrimoine et les préfetures. Des milliers d'initiatives locales remontent de la même manière vers les villes. **Coordonner l'aide humanitaire est indispensable.**

Enfin, nous proposons à toutes les collectivités qui le peuvent de mobiliser une aide financière d'urgence pour l'Ukraine, notamment par le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

**Ensemble, construisons les solidarités pour l'Ukraine.**

Pour l'ANVITA,  
Jeanne Barseghian, Damien Carême, co-présidentes.

**Contact presse : [celine.barre@anvita.fr](mailto:celine.barre@anvita.fr)**